

Tables Communes
Restauration Publique
Écoresponsable

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tables Communes

68 rue Gallieni 93000 BOBIGNY

Compte-rendu sommaire du Comité Syndical

Séance du 25 novembre 2024

18 h 30

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq novembre, le Comité syndical de Tables Communes, légalement convoqué le 19 novembre 2024, a tenu une réunion à distance, par visioconférence, sous la présidence de Madame DAVAUX Mélanie, première vice-Présidente, conformément à l'arrêté de départ n°2024-344 du 19 novembre 2024.

Le nombre de membres en exercice est de :	33
Le nombre de délégués titulaires présents <i>ou représentés</i> est de :	17
Le nombre de délégués suppléants présents est de :	6
Le nombre de délégués titulaires et suppléants présents <i>ou représentés</i> est de :	23

La séance a été ouverte à 18 h 35. Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut valablement délibérer.

Elus présents :

DAVAUX Mélanie, MADADI Idir, FAVE Christine, WEGEL Evelyne, MRAIDI Mehrez, OURABAH-BERTOUT Ghais, CADAYS-DELHOME Corinne, DOUCOURE Oumarou, JALIBERT Sylvie, ALPHONSE Mireille, DUPRE Stéphane, DERNIAME Daniel, VIVIER Maryline, DUBOE Nicole, PINEAU Aline, AMMAD Majide, MARTINIS Natacha, délégués titulaires – KITIC Tania, MOKRANI Medhi, BADI Walid, BENSAID Murielle, ELFASSY Marc, LETELLIER Catherine, délégué(e)s suppléant(e)s-

Délégués absents excusés :

BOUYSSOU Philippe, NUNG Michel, BRUSCOLINI Philippe, AIROUCHE Sonia, GUALLIEGUE Raymond, VIEIRA Gildo, FREIH BENGABOU Kheira, GELY Fabienne, DARAGON Guy, KACHOUR Mohamed, BONNEAU Michèle, ATTIA Dominique, VIGNERON Florian, GALERA Richard, DECHY François, GIRARDET Elodie.

Secrétaire de séance : MADADI Idir.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du/de la secrétaire de séance ;
M. Idir MADADI est désigné à l'unanimité.

RAPPORTS SOUMIS A DELIBERATION :

1. Approbation de la rémunération des représentants de Tables Communes en tant qu'administrateurs de la SEML SEMELOG.
2. Marché de location, entretien et logistique de contenants alimentaires réemployables et leur suivi (en tant que Coordonnateur du Groupement de commandes Synergies Communes).

1/ Approbation de la rémunération des représentants de Tables Communes en tant qu'administrateurs de la SEML SEMELOG.

Sur l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical a validé la rémunération relative à la participation de ses administrateurs au sein du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée générale de la SEML SEMELOG et a fixé le montant maximal annuel de cette rémunération.

Adoption de la délibération n°2024-125 à l'unanimité par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

2/ Marché de location, entretien et logistique de contenants alimentaires réemployables et leur suivi (en tant que Coordonnateur du Groupement de commandes Synergies Communes)

Sur l'ensemble des points évoqués dans la note explicative de synthèse, le Comité Syndical :

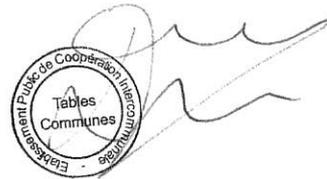
- prend acte de l'ensemble de la procédure lancée en application de l'article L.2124-4 du Code de la Commande Publique relatif à la procédure du dialogue compétitif ;
- prend acte de l'avis de la Commission d'appel d'offres en date du 22 novembre 2024, et de l'attribution du marché de « location, entretien et logistique de contenants alimentaires réemployables et leur suivi » à la SEML SEMELOG ;
- autorise la Première vice-Présidente de Tables Communes, coordonnateur du groupement de commandes Synergies Communes, à signer, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, le marché et ses éventuels actes modificatifs ainsi que tous documents s'y rapportant.

Adoption de la délibération n°2024-126 à l'unanimité, par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Madame DAVAUX Mélanie, 1^{ère} vice-Présidente a levé la séance à 19 h.

A Bobigny, le 25 novembre 2024.

Pour le Président et par délégation,
La Première vice-Présidente,

A circular stamp with the text "Groupement Public de Coopération Intercommunales" around the perimeter and "Tables Communes" in the center. To the right of the stamp is a handwritten signature in blue ink.

Mélanie DAVAUX

Affichage le : 27 novembre 2024